



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Commission des institutions

Rapport

Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n° 113 – Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements

Procès-verbaux des séances des 22, 23, 24 et 29 novembre 2016

Dépôt à l'Assemblée nationale :
n° 2798-20161130

QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE SÉANCE, LE MARDI 22 NOVEMBRE 2016.....	1
REMARQUES PRÉLIMINAIRES	2
AUDITIONS	2
DEUXIÈME SÉANCE, LE MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016	4
AUDITIONS (suite)	5
TROISIÈME SÉANCE, LE JEUDI 24 NOVEMBRE 2016	7
AUDITIONS (suite)	8
QUATRIÈME SÉANCE, LE MARDI 29 NOVEMBRE 2016.....	10
AUDITIONS (suite)	11

ANNEXES

- I. Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus
- II. Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Première séance, le mardi 22 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 113 – Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements (Ordre de l’Assemblée le 9 novembre 2016)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président
- M. Bergeron (Verchères), vice-président

- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Pontiac) en remplacement de M. St-Denis (Argenteuil)
- M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice
- M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)
- M. Merlini (La Prairie)
- M^{me} Montpetit (Crémazie)
- M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

Chambre des notaires du Québec :

- M^e Gérard Guay, président
- M^e Nicolas Handfield, chef de service, Direction des services juridiques
- M^e Raphaël Amabili-Rivet, notaire, Direction des services juridiques
- M^e Mélanie Guignard, notaire

Confédération des organismes familiaux du Québec et Fédération des parents adoptants du Québec :

- M^{me} Marie Simard, directrice générale, Confédération des organismes familiaux du Québec
- M^{me} Anne-Marie Morel, présidente, Fédération des parents adoptants du Québec

Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee), Gouvernement de la nation crie et Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James :

- M. Matthew Coon Come, Grand Chef, Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee) et président, Gouvernement de la nation crie
- M^{me} Bella Moses-Petawabano, présidente, Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James
- M. James Bobbish, représentant cri, Groupe de travail sur l'adoption coutumière en milieu autochtone
- M^e Matthew Sherrard, conseiller juridique

Association des parents pour l'adoption québécoise :

- M^{me} Carolyne Belso, présidente
- M^{me} France Labrecque, membre du conseil d'administration

Mouvement Retrouvailles :

- M^{me} Caroline Fortin, présidente et coordonnatrice provinciale
- M^{me} Réjane Genest, secrétaire exécutive

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 02, M. Bergeron (Verchères) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

REMARQUES PRÉLIMINAIRES

M^{me} Vallée (Gatineau), M^{me} Hivon (Joliette) et M. Jolin-Barrette (Borduas) font des remarques préliminaires.

AUDITIONS

La Commission entend la Chambre des notaires du Québec.

À 12 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'après les affaires courantes.

À 15 h 10, la Commission reprend ses travaux sous la présidence de M. Ouellette (Chomedey).

La Commission entend la Confédération des organismes familiaux du Québec et la Fédération des parents adoptants du Québec.

À 15 h 54, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Grand conseil des Cris (Eeyou Istchee), le Gouvernement de la nation crie et le Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James.

À 16 h 41, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des parents pour l'adoption québécoise.

À 17 h 20, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Mouvement Retrouvailles.

À 18 heures, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au mercredi 23 novembre 2016, après les affaires courantes, où elle poursuivra son mandat.

Le secrétaire suppléant de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Pierre-Luc Turgeon

Guy Ouellette

PLT/vb

Québec, le 22 novembre 2016

Deuxième séance, le mercredi 23 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 113 – Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements (Ordre de l’Assemblée le 9 novembre 2016)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M. Boucher (Ungava)

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice

M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Rousselle (Vimont)

M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

M. André Desaulniers

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec :

M^e Danielle Gervais, présidente

M^e Marie Christine Kirouack

M^e Alain Roy, signataire du rapport « Pour un droit de la famille adapté aux nouvelles réalités conjugales et familiales »

Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador :

M^{me} Marjolaine Sioui, directrice générale

M. Richard Gray, gestionnaire des services sociaux
M^c Franklin Gertler

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 30, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M^{me} la secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend M. Desaulniers.

À 12 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.

À 13 heures, la Commission suspend ses travaux jusqu'à 15 heures.

À 15 h 04, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend M^c Roy.

À 15 h 51, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension, sous la présidence de M. Merlini (La Prairie).

La Commission entend la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador.

M. Ouellette (Chomedey) reprend ses fonctions à la présidence.

L'audition se poursuit.

À 16 h 33, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au jeudi 24 novembre 2016, après les affaires courantes, où elle poursuivra son mandat.

La secrétaire suppléante de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Anne-Marie Larochelle

Guy Ouellette

AML/vb

Québec, le 23 novembre 2016

Troisième séance, le jeudi 24 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 113 – Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements (Ordre de l’Assemblée le 9 novembre 2016)

Membres présents :

M. Ouellette (Chomedey), président

M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice

M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice

M^{me} Lavallée (Repentigny) en remplacement de M^{me} Roy (Montarville)

M. Merlini (La Prairie)

M^{me} Montpetit (Crémazie)

M. Rousselle (Vimont)

M. St-Denis (Argenteuil)

M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoins (par ordre d’intervention) :

Barreau du Québec :

M^e Dominique Trahan, président du Comité en droit de la jeunesse

M^e Catherine Brousseau, membre du Comité en droit de la jeunesse

M^e Ana Victoria Aguerre, secrétaire du Comité en droit de la jeunesse

M^e Sylvie Champagne, secrétaire de l’Ordre et directrice du Contentieux

Directeurs et directrices de la protection de la jeunesse :

M^{me} Caroline Brown, directrice de la protection de la jeunesse

M. Eric Saloi, directeur de la protection de la jeunesse

M^e Alexandra Laberge, avocate

M^e Annick Bergeron, avocate

M^{me} Nicole Anne Vautour, chef de service adoption

Femmes autochtones du Québec :

M^{me} Viviane Michel, présidente

M^{me} Cynthia Smith, analyste juridique et politique

Innu Takuaiakan Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM) et Uauishitum :

M^{me} Virginie Michel, vice-chef de Uashat mak Mani-Utenam

M^{me} Nadine Volland, coordonnatrice services sociaux

M^e Sébastien Grammond, professeur, Université d'Ottawa

Conseil de la nation Atikamekw :

M. Constant Awashish, Grand-Chef et président

M^{me} Alice Cleary, directrice de la protection sociale, services sociaux Atikamekw Onikam, Système d'intervention d'autorité Atikamekw

M^e Anne Fournier, avocate, services sociaux Atikamekw Onikam, Système d'intervention d'autorité Atikamekw

M. David Boivin, conseiller politique, bureau du Grand-Chef

M. Paul-Émile Ottawa, conseiller stratégique, bureau du Grand-Chef

La Commission se réunit à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

À 11 h 31, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission du remplacement.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend le Barreau du Québec.

À 12 h 17, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend les directeurs et directrices de la protection de la jeunesse.

À 12 h 59, la Commission suspend ses travaux quelques instants avant de se réunir en séance de travail.

À 15 h 03, la Commission reprend ses travaux.

La Commission entend Femmes autochtones du Québec.

À 15 h 50, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam (ITUM) et Uauishitum.

À 16 h 35, la Commission reprend ses travaux après une brève suspension.

La Commission entend le Conseil de la nation Atikamekw.

À 17 h 30, M. le président lève la séance et la Commission ajourne ses travaux au vendredi 25 novembre 2016, à 10 heures, où elle entreprendra un autre mandat.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 24 novembre 2016

Quatrième séance, le mardi 29 novembre 2016

Mandat : Consultations particulières et auditions publiques sur le projet de loi n^o 113 – Loi modifiant le Code civil et d’autres dispositions législatives en matière d’adoption et de communication de renseignements (Ordre de l’Assemblée le 9 novembre 2016)

Membres présents :

- M. Ouellette (Chomedey), président

- M. Boucher (Ungava)
- M. Fortin (Pontiac) en remplacement de M. Tanguay (LaFontaine)
- M. Girard (Trois-Rivières) en remplacement de M. Merlini (La Prairie)
- M^{me} Hivon (Joliette), porte-parole de l’opposition officielle en matière de justice
- M. Jolin-Barrette (Borduas), porte-parole du deuxième groupe d’opposition en matière de justice
- M^{me} Vallée (Gatineau), ministre de la Justice

Témoin :

Société Makivik et Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik :

- M. Jobie Tukkiapik, président, Société Makivik
- M. Andy Pirti, trésorier, Société Makivik
- M^{me} Minnie Grey, directrice exécutive, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik
- M^{me} Elena Labranche, directrice des valeurs et pratiques inuit, Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik

La Commission se réunit à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine de l’hôtel du Parlement.

À 15 h 11, M. Ouellette (Chomedey) déclare la séance ouverte.

M. le secrétaire informe la Commission des remplacements.

AUDITIONS (suite)

La Commission entend la Société Makivik et la Régie régionale de la santé et des services sociaux du Nunavik.

M. le président dépose les mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus (annexe II).

À 15 h 57, M. le président lève la séance et la Commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux sine die.

Le secrétaire de la Commission,

Le président de la Commission,

Original signé par

Original signé par

Maxime Perreault

Guy Ouellette

MP/vb

Québec, le 29 novembre 2016

ANNEXE I

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Liste des personnes et des organismes qui ont été entendus

Association des avocats et avocates en droit familial du Québec	007M
Association des parents pour l'adoption québécoise	
Barreau du Québec	009M
Chambre des notaires du Québec	003M
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	011M
Confédération des organismes familiaux du Québec et Fédération des parents adoptants du Québec	005M
Conseil de la Nation Atikamekw	010M
Desaulniers, André	001M
Directeurs et directrices de la protection de la jeunesse	012M
Femmes autochtones du Québec	014M
Grand Conseil des Cris (Eeyou Istchee), Gouvernement de la nation crie et Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie-James	006M
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam et Uauitshitun	004M
Mouvement Retrouvailles	002M
Roy, Alain	
Société Makivik et Régie régionale de la santé et des services sociaux Nunavik	016M

ANNEXE II

**Liste des mémoires des personnes et des organismes
qui n'ont pas été entendus**

Liste des mémoires des personnes et des organismes qui n'ont pas été entendus

Arcoragi, Jean-Pierre	017M
Commission d'accès à l'information	013M
Conseil du statut de la femme	015M
Protecteur du citoyen	008M